



Test de paternité pour un enfant fait a sa maitresse

Par **amo**, le **17/04/2008** à **16:46**

Bonjour, une jeune fille et sa mère ont pris contact avec mon père en lui disant qu'elle était sa fille naturelle. Mon père a reconnu avoir eu une liaison avec cette femme. Pensez vous que cette personne puisse obliger (par tribunal interposé s'il le faut) mon père à faire un test de paternité? Si ce dernier est positif, le tribunal peut il forcer mon père à la reconnaître et lui donner accès à l'héritage familial ainsi qu'à une pension? Mon père ne souhaite pas entendre parler d'elle ni de la reconnaître comme sa fille naturelle.